



Jean Omer Beriziky, Premier ministre, ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts par interim

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT (par intérim)

Lutte contre le trafic de bois précieux : le Premier ministre s'engage à fond

05 Avril 2013

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement continue de déployer des efforts afin de coordonner à la fois les actions du Gouvernement et sa mission en tant Ministre chargé de l'environnement par intérim, entre autres, la lutter contre la destruction des forêts et de l'environnement due à l'exploitation illicite de bois de rose et d'ébène. Citons, à titre d'exemple,

la tenue de séances de travail hebdomadaire avec les techniciens du Ministère de l'Environnement et des forêts (MEF). Il en est de même pour les actions du comité de pilotage pour l'assainissement du trafic de bois précieux, en matière de lutte contre le commerce illicite et illégal des bois de rose à Madagascar. C'est dans cette perspective que le Premier Ministre à la tête d'une forte délégation s'est rendu à Zürich (Suisse) cette semaine en vue d'étudier et de voir la manière de préserver les forêts en Suisse et ce à travers le site de «*Masoala Kely*» et la faune qu'elle abrite. Cette visite pourrait aider les techniciens malgaches à mieux professionnaliser la gestion des forêts.

Concernant la lutte contre ce fléau et tenant compte de gros moyens utilisés par les trafiquants, le Chef du Gouvernement a sollicité l'aide des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que de la Banque Mondiale pour aider le Gouvernement à mettre fin au trafic.

Plus de six réunions se sont tenues à Antananarivo entre les membres du comité de pilotage et les représentants de la Banque Mondiale. Trois sujets d'envergures ont été traités, à savoir : premièrement, une étude juridique, afin d'analyser le cadre nationale et internationale en vigueur, relatif à l'exploitation des bois de rose et d'ébène à Madagascar pour éradiquer l'exploitation forestière illégale. Deuxièmement, une étude de faisabilité pour l'inventaire, l'étiquetage et la sécurisation des stocks. Cette étude consiste à orienter les actions du Gouvernement dans le choix de la méthode la plus appropriée. Troisièmement, une comparaison des options pour la liquidation des stocks. Cette démarche aidera le Gouvernement à sélectionner la méthode la plus appropriée pour liquider les stocks illicites.

Face aux résultats obtenus, le Chef du Gouvernement a donné des directives fermes à la Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts (DREF) pour renforcer les surveillances des forêts et la traque des trafiquants des bois précieux. L'application de ces directives a donné des résultats positifs illustrés par la saisie de plus de 1000 rondins à Antalaha et Toamasina, et tout récemment 6 containers de bois de rose à Antsiranana.

Cellule Communication de la Primature/www.madagate.com